

ABONNEMENT

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 14 AVRIL

VOYAGE EN ALGÉRIE

Les journaux républicains sont pleins d'aimables détails sur le train de plaisir de MM. les ministres, sénateurs et députés.

M. Grévy ne voyageant pas, la République a jugé nécessaire de montrer aux populations quelques échantillons de ses gouvernants et législateurs, et, craignant, peut-être, qu'ils ne soulevassent point, par eux-mêmes, un enthousiasme suffisant, elle les a entourés de toutes ses pompes.

Partis de Paris par « un train spécial composé de salons d'honneur », nos touristes ont été accueillis à Marseille avec force discours et force banquets. Puis ils se sont embarqués « sur la Ville de Tunis, mise à leur disposition et somptueusement aménagée pour la circonstance ».

D'après certains journaux, les frais de cette excursion à travers l'Algérie et la Tunisie sont supportés par la Compagnie qui exploite le chemin de fer d'Alger à Tunis et par un comité de souscription formé des députés et conseillers généraux algériens. Ni le budget de l'Algérie, ni celui de la Métropole ne seraient mis à contribution pour payer cette promenade.

Voici maintenant l'itinéraire du voyage des ministres et des députés en Algérie.

Le paquebot « officiel » est arrivé à Alger lundi dans la soirée.

Le mardi 12, les invités se sont séparés en deux caravanes ; l'une est allée en Kabylie visiter Bougie, Fort National, et est rentrée à Alger après avoir traversé les admirables gorges du Chabbet. Dans cette première excursion, le ministre de l'instruction publique visitera les premières écoles françaises établies en Kabylie et les écoles kabyles. L'autre visitera la province d'Oran, le Sud-Oranais et la frontière du Maroc, et sera dirigée par M. Etienne.

Le départ d'Alger a eu lieu par un train spécial, le 12, à minuit, pour Oran. Arrivée à Oran le 13, à dix heures.

Le 14, départ pour T'mouchent et de là pour Tiemcen, en voiture. Bifurcation à Négrier sur les cascades. Visite des travaux aux cascades. Visite de Mansourah. Coucher à Tiemcen.

Le 15, départ en voiture pour Sidi-bel-Abbès et de là, en chemin de fer, pour Perrégaux, puis pour Mascara où l'on couchera. Le 16, départ pour Méchéria. Coucher. Le 17, visite du domaine de l'Habra. Retour. Coucher à Perrégaux.

Le 18, départ de Perrégaux pour Alger. Arrêt d'une heure et demie à Orléansville pour réception et déjeuner. Arrêt d'une heure et demie à Blidah. Arrivée à Alger le soir. Dîner. Grand bal au palais d'été du gouverneur à Mostapha.

Le 20, inauguration du chemin de fer d'Alger à Tunis. Départ d'Alger à cinq heures quarante-cinq du matin. Coucher à Sétif.

Le 21, arrivée à Constantine. Le 22, courses indigènes à Constantine. Le 23, division du cortège.

Du 23 au 27, excursion du ministre des travaux publics à Philippeville, Jemmapes, Bone, Souk-Ahras. Du 23 au 27, excursion du ministre de l'instruction publique à Batna, Lambèse et Biskra.

Le 28, retour de Souk-Ahras et arrivée à Tunis. Le 4^{er} mai, inauguration à Boufarick de la statue du sergent Blandin. Courses et concours régional. Départ de Tunis par bateau le 3 mai.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

M. Lockroy, ministre du commerce, a quitté Paris avant-hier matin, se rendant à Lille et de là à Ostende. Il ne reste plus à Paris que quatre ministres : MM. Flourens, Goblet, Develle et le général Boulanger. Les autres sont partis en promenade en Algérie et en Tunisie sur les traces de M. Ferry.

Dans cette situation, la politique chôme ; il n'y a que la presse allemande qui continue ses commentaires alarmistes. La Post prend aujourd'hui pour prétexte les exer-

cices d'embarquement pour le transport des troupes par voie ferrée qui ont lieu à Lunéville en ce moment, comme tous les ans dans chaque garnison. La Post déclare que la France veut par ces manœuvres inquiéter et provoquer l'Allemagne et de créer un courant belliqueux dans l'opinion française actuellement pacifique.

La Gazette libérale fait remarquer combien cette argumentation est ridicule, les Allemands exécutant également ces mêmes manœuvres chaque année.

VOYAGE DE M. JULES FERRY

On annonce d'Alger que M. Jules Ferry est parti pour la grande Kabylie.

L'ancien président du conseil a l'intention de visiter les écoles franco-arabes dont il a été le créateur étant ministre de l'instruction publique.

Après avoir visité la Kabylie, M. Jules Ferry se rendra à Tunis, en passant par Constantine. L'apôtre de l'expansion coloniale à outrance ne peut s'arrêter en si beau chemin ; il faut qu'il pousse jusqu'au Tonkin.

Les paris sont ouverts, dit la France militaire.

S. A. R. M^{re} le duc d'Orléans, parti samedi de Southampton, a été reçu hier mercredi, à Lisbonne, par Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de Paris, LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Bragance et les infants royaux de Portugal.

M^{re} le duc d'Orléans assiste aujourd'hui jeudi au baptême de son neveu, l'infant royal Louis-Philippe, prince de Beira, duc de Barcellos, et repartira samedi, 16 avril, pour l'Angleterre, sur le paquebot Castle-Hine, avec Monsieur le Comte de Paris.

Madame la Comtesse de Paris et les autres princes et princesses de la Maison de France ne reviendront qu'un peu plus tard.

Selon une dépêche de Berlin adressée au Morning-Post, la Turquie serait entrée dans la triple alliance.

On annonce que les nominations épiscopales doivent paraître aujourd'hui au Journal officiel.

On assure que l'évêque de Gap, M^{re} Gouzot, est nommé à l'archevêché d'Auch, vacant depuis plus d'un an.

M^{re} Ducellier, évêque de Bayonne, serait nommé archevêque de Besançon.

M. l'abbé Maréchal, curé de Montfort-l'Amaury, serait nommé évêque de Laval.

M^{re} Foulon, archevêque de Besançon, serait nommé archevêque de Lyon.

Les journaux républicains enregistraient dernièrement au nombre de leurs récentes victoires l'élection de M. Garnier comme conseiller général de Montoire (Loir-et-Cher), contre M. Chauvin, conservateur. Les chiffres respectifs étaient de 4,676 voix contre 4,383.

Victoire, en effet, il y avait ; mais pour en bien apprécier la valeur, un rapprochement ne sera pas inutile. Nous constaterons donc, après l'Avenir de Blois, que dans ce même canton de Montoire où les républicains sont aujourd'hui 4,676 contre 4,383, ils étaient, aux élections législatives du 4 octobre 1885, 2,177 contre 940, chiffre obtenu par le premier candidat de la liste conservatrice. Si les sympathies des populations pour la République suivent la même progression descendante, elles ne seront pas à un très haut niveau aux prochaines élections générales.

MISÈRE ET GÈNE

On nous signale de toutes parts les difficultés qu'éprouvent les percepteurs à faire rentrer les fonds du Trésor. Cette difficulté ne nous surprend pas et nous en trouvons la facile explication dans la misère chez le plus grand nombre et la gêne chez les autres.

D'un autre côté, tous les jours, nous arrivent des plaintes nombreuses des diverses catégories des contribuables.

Tous sont frappés : aussi bien l'industriel,

24 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

— Ah ! pauvre enfant, murmura Madeleine. Pauvre enfant, que te réserve l'avenir ? A quelles douloureuses épreuves te condamnera l'insouciance de ton père ; son amour pour tous les plaisirs ? Il te faudra travailler pour vivre peut-être... toi, pauvre infirme, pauvre chéri que j'aime.

Elle posa un léger baiser sur le front pur. A ce contact, le petit garçon tressaillit, ouvrit ses grands yeux couleur du ciel, sourit à sa mère, et tous deux, dans l'effusion du bonjour matinal, oublièrent leurs peines. Lui, la réclusion forcée ; elle, les soucis de cette maison luxueuse, de cette apparence de la grande richesse, avec un gouffre au-dessous.

Et tandis que, durant la nuit, Madeleine avait rêvé de mer houleuse, de barque en détresse, Herbert, brillant et paré, fêté par tous à ce bal du général, s'était assis à une table de baccarat. Les enjeux étaient insensés et le capitaine se grisait, perdait la tête. La veine allait lui revenir, pensait-il. Il s'acharnait à poursuivre cette capricieuse, et

il ne comprenait pas, le malheureux, que ses pièces d'or, en tintant, sonnaient un glas, le glas de sa ruine.

A l'aube, il devait à son partenaire cent mille francs.

Dette d'honneur ! Il se leva très pâle. La raison lui revenait. Il monta dans son coupé, regagna son hôtel, et se jeta sur son lit, fiévreux, inquiet, se répétant sans cesse :

— Dette d'honneur !

Et cette dette, comment la solder ? Ses tiroirs étaient vides : son crédit usé. Dès le matin, il se leva. Il maudissait maintenant son entraînement. Pourquoi prendre en main des cartes ?... Pourquoi s'acharner ? Le démon de la vanité l'avait poussé. Il s'était montré beau joueur, il avait ébloui ses camarades. Eh bien ! il paierait cher cet éblouissement : cent mille francs ! Et il n'avait plus un Frédéric en or...

Il fronga le sourcil, puis, soudain, portant l'index à son front :

— Erbroun, balbutia-t-il à deux reprises, Moïse Erbroun ?

Cet Erbroun était un juif enrichi par le crédit et par l'usure. Il avançait à la jeunesse berlinoise de fortes sommes qu'il se faisait rendre au triple dès que les héritages étaient touchés.

Le visage du capitaine s'était rasséréné. Le salut était dans ce vieux juif à figure de fouine. Il

allait emprunter de nouveau, se mettre à la merci de ce fils de Moïse. Mais, bast ! un jour ou l'autre il saurait bien se retirer des griffes de ce féroce usurier.

A l'heure suivante, Herbert pénétrait dans le quartier juif. Ces rues où respirent, dans une atmosphère fétide, les israélites berlinois, étaient malpropres, sombres, lugubres. Les murs des maisons avaient des teintes de lèpre, et les vitres, couvertes d'une buée grise, semblaient un voile interposé entre les yeux du flâneur et les richesses entassées dans ces réduits.

Sur les façades de ces boutiques de friperies étaient appendues des loques de toutes sortes ; des pelisses de fourrure, des étoffes aux teintes passées ; puis, derrière les vitres, à demi ensevelis sous une épaisse couche de poussière, on voyait des volumes dépareillés, des porcelaines ébréchées, des meubles antiques à demi-brisés ; des pendules qui avaient peut-être sonné dans un palais, et des robes d'actrices dont le satin fané et les dentelles fripées avaient autrefois majestueusement balayé les planches d'un théâtre.

La maison d'Erbroun était la plus sombre de toutes.

Herbert y pénétra résolument, et l'usurier salua très respectueusement le capitaine. Cet Erbroun était un petit homme courbé, vêtu d'une longue lévite usée jusqu'à la corde. Sa barbe taillée en

pointe, ses yeux perçants et fouilleurs, son sourire narquois, les papillotes grises, qui descendaient le long de ses joues, encadrant son maigre visage, en faisaient bien le type du juif prussien, si âpre à la curée, spéculateur habile mettant à profit toutes les folies de la jeunesse.

Herbert, pour se donner un air d'indifférence, regardait, en connaisseur, une gravure antique suspendue au mur ; et, d'un accent dégagé :

— Ah ! dit-il, je viens vers vous, Erbroun. J'ai perdu au jeu cent mille francs. Voulez-vous me prêter cette somme aux intérêts habituels ? Vous m'obligerez.

Le juif s'inclina dorachef.

— J'ai justement un ami qui a des fonds à placer... j'espère que vous me ferez l'honneur de lui signer un billet, de lui donner des hypothèques sur votre terre de Brabourg ?

Herbert remua la tête en signe de négation.

— Hélas ! Brabourg est hypothéqué à toute sa valeur ; mais, je puis vous donner des garanties sur des biens solides et palpables.

Et, tout bas, un peu confus pourtant de sa confiance :

— Mon grand-oncle, le général Luitpold de Jörn-Brabourg, a quatre-vingt-cinq ans, la goutte qui souvent lui remonte au cœur, et six millions dont je suis l'unique héritier.

Subitement le sourire de Moïse Erbroun se déga-

le commerçant que le propriétaire foncier. Celui-ci voit sa patente presque doublée et le chiffre de ses affaires diminuer; celui-là voit sa cote personnelle et mobilière augmentée et cependant son loyer est resté le même.

L'un accuse les répartiteurs de sa commune, l'autre met cet accroissement de charges sur le dos du contrôleur!

Eh! braves gens, n'allez pas chercher si loin et n'accusez ni répartiteurs, ni contrôleurs, qui pour la plupart remplissent consciencieusement leur métier et ne sont que des instruments agissant souvent contre leurs volontés; accusez plutôt le vrai coupable, le seul coupable, le gouvernement de la République.

* *

On vient de découvrir, 28, avenue Duquesne, à Paris, dans les jardins de la propriété du comte Pilté, le cadavre d'un individu paraissant âgé de vingt-huit ans.

Le commissaire de police du quartier, M. Baylac, prévenu aussitôt, s'est rendu avenue Duquesne, accompagné d'un docteur, pour procéder aux constatations d'usage.

Le cadavre de l'inconnu était pendu dans le jardin; mais, à certaines particularités relevées par l'enquête, on peut affirmer qu'on se trouve en présence d'un crime et non d'un suicide.

Nouvelles militaires.

L'Ecole de Saint-Cyr se rendra selon toutes probabilités, du 5 au 21 août 1887, au camp de Châlons, pour y exécuter des exercices de tir au fusil à longue portée et au canon.

L'officier d'administration affecté au service de l'Ecole a été averti d'avoir tout à préparer pour ce déplacement.

Jusqu'à présent, les élèves de deuxième année étaient appelés à exécuter à Fontainebleau ces exercices de tir qui ne duraient que trois jours.

Les officiers envoyés à Aix pour commander l'escorte d'honneur de la reine d'Angleterre, sont: M. le lieutenant-colonel Massing, du 8^e hussards; M. de Maillé, lieutenant au 13^e chasseurs à pied, et M. du Bourget, lieutenant au 4^e dragons.

PRYTAÑÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE

Les familles militaires dont les enfants remplissent les conditions requises pour être admis au Prytanée de La Flèche et qui sont dans l'intention de bénéficier de cette situation, sont prévenues que les demandes, accompagnées des pièces prescrites, doivent être adressées du 1^{er} au 31 mai à la préfecture du département où résident les candidats.

La présentation des candidats devant la Commission chargée de les examiner est fixée au 5 juillet, à 7 heures du matin.

Aucune demande d'admission ne doit être envoyée directement au ministre.

Il est rappelé seulement que des bourses ou fractions de bourses ne peuvent être

sur ses lèvres minces, son œil prit la dureté du bronze, et d'une voix qu'il essayait vainement de rendre onctueuse:

— Ah! votre terre de Brabourg est entièrement grevée d'hypothèques?... Alors, alors, mon respectable client, alors, pardonnez à un pauvre homme qui, réellement, en conscience, ne peut exposer les fonds de son ami. Vous m'offrez des garanties sur les millions de votre grand-oncle; mais n'êtes-vous pas en des termes fort tendus avec le général de Jörn-Brabourg?... Croyez-moi, rien n'est léger, fragile, décevant comme un héritage... Non, en vérité, malgré tout mon dévouement, malgré toute ma bonne volonté, je ne puis vous prêter la somme désirée... Cent mille francs... mais c'est énorme!

Herbert se mordit les lèvres.

— Peu importe l'intérêt... Je vous donnerai cinquante pour cent si vous l'exigez.

Mais Moïse Erbronn roulait, entre le pouce et l'index, une de ses papillotes grises, et répétait toujours:

— Rien n'est léger, fragile, décevant comme un héritage.

La colère gagnait le capitaine; il frappa du pied.

— Ainsi vous refusez de m'obliger, Erbronn?

Une troisième fois le juif courba l'échine:

— Croyez à tous mes regrets; mes regrets pro-

données qu'aux fils d'officiers servant encore ou ayant servi dans les armées françaises, aux fils des officiers de la garde nationale mobile tués ou retraités pour blessures, et à ceux des sous-officiers de l'armée et de la garde nationale mobile morts au champ d'honneur.

Cette condition est essentielle. Il ne peut y avoir d'exception.

UN CARROUSEL A ALGER

Le ministre de la guerre, sur la demande de M. le général commandant le 49^e corps d'armée, a autorisé, pour les fêtes de la Société hippique d'Alger, un carrousel militaire qui sera exécuté par le 5^e escadron de spahis de Médéah.

La première journée des fêtes, qui commencera à 2 heures précises, comptera, outre les courses hippiques, les jeux de la lance, des têtes, des javelots et des spirales.

La deuxième journée de courses sera terminée par des mouvements militaires exécutés aussi par le 5^e escadron de spahis, qui fera ensuite le simulacre de la prise d'une smala.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 avril.

La physionomie générale du marché est satisfaisante: 3 0/0, 81.15; 4 1/2 0/0, 109.75.

On négocie l'action du Crédit Foncier aux environs de 1,380. Les obligations foncières et communales des diverses séries sont très demandées.

Le 14 avril, émission des 52,537 obligations des Chemins de fer départementaux au prix de 357.50. L'intérêt garanti par l'Etat est de 4.85 0/0.

La Société Générale est très demandée.

L'émission des 8,000 obligations de la Compagnie Française des Moulins à vapeur d'Anvers et du Havre marche activement. Rappelons les conditions de la souscription: 100 fr. après la répartition du 20 au 30 avril; 75 fr. le 20 mai; 110 fr. (dont à déduire le coupon trimestriel de 3.75 de juillet, soit 106 fr. 25) du 5 au 10 juillet prochain. Les versements, en tout 281 fr. 25, seront reçus:

A Paris: à la Banque d'Escompte, place Vendôme; à la Correspondance des Rentiers, 4, rue de Choiseul; au siège de la Compagnie Française des Moulins à vapeur du Havre et d'Anvers, rue Saint-Honoré.

Au Havre: au Crédit Havrais, 79, boulevard de Strasbourg; aux bureaux de la Compagnie Française des Moulins à vapeur du Havre et d'Anvers, 39, quai d'Orléans.

On peut souscrire dès maintenant par correspondance.

L'assemblée générale de la Foncière-Vie aura lieu le 16 mai prochain. Les résultats sont de nature à satisfaire les actionnaires et les assurés: accroissement notable du chiffre d'affaires, augmentation du solde budgétaire, dividende supérieur à celui des années précédentes, participation élevée pour les assurés. Le succès de la Foncière-Vie s'explique par les garanties exceptionnelles que présente l'élevation de son capital (40 millions) et de ses réserves (5 millions 1/2).

On cote l'action de Panama 405.

Nos chemins de fer sont fermement tenus.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Décidément c'est l'argent qui n'arrive pas dans les chantiers des tramways. De là, suspension de travail.

Mais cet état ne durera pas, paraît-il.

— C'est bien, fit Herbert avec raideur; je prendrai d'autres dispositions.

Il sortit la tête haute, étouffant un blasphème. Il eut vite regagné son hôtel. Il fit seller son cheval et s'enleva sur ses étriers. La journée était brève; et, dans le ciel, les nuages couraient orageux et lourds. Par longues files les voitures élégantes montaient ou descendaient l'avenue des Tilleuls; les promeneurs circulaient sur les trottoirs, fumant et traînant leurs cannes, les joueurs d'orgues ambulants faisaient moudre, à leurs instruments, un air patriotique contre la France, l'ennemie héréditaire.

Herbert serrait les flancs de sa monture. Ce galop était nécessaire à la surexcitation de ses nerfs; il était fort inquiet; et, dans son cerveau, il roulait toutes sortes de projets aussitôt abandonnés que formés. A quelle porte irait-il frapper? Chez sa mère?... Était-ce possible? La douairière était fidèle à sa rancune. Elle continuait à renier son fils. Parfois, s'ils se rencontraient, elle pâlisait, détournait la tête, et feignait de ne pas le reconnaître. (A suivre.)

Cours d'agriculture:

— Quel est le moment favorable à la cueillette des pommes?

— Quand le fermier a le dos tourné et quand le chien n'est pas dans le potager.

On parle d'une nouvelle constitution de société: une quatrième. Serait-ce la dernière? Nous ne voudrions pas en répondre.

Pas de chance nos tramways, pas de chance! Ils tombent de Carybde en Scylla. Espérons qu'ils franchiront encore ces nouveaux écueils.

ÉCOLE D'APPLICATION DE CAVALERIE.

Par décret du 8 avril, sur la proposition du ministre de la guerre,

M. Fournier, médecin-major de 1^{re} classe à l'Ecole d'application de cavalerie, à Saumur, a été promu au grade de médecin principal de 2^e classe (choix); est désigné comme médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Angoulême.

Par décision ministérielle du 4 avril,

M. Béline, médecin-major de 1^{re} classe au 99^e d'infanterie, à Gap, a été désigné pour l'Ecole d'application de cavalerie, à Saumur.

Nous apprenons que mardi dernier, au Steeple-Chase militaire des courses de la Croix-de-Berny, un des brillants instructeurs de l'Ecole de cavalerie, M. de Carmejan, lieutenant au 36^e régiment d'artillerie, s'est cassé la jambe en roulant sous sa jument *Marquise*.

Cette même journée de courses à la Croix-de-Berny avait déjà été alétriee par un premier accident plus terrible encore.

M. Torrance, un de nos plus habiles cavaliers d'obstacles, bien connu du monde des courses, est tombé à quelques mètres du poteau d'arrivée avec sa jument *Gobije*. Relevé le cou brisé et le crâne ouvert, le malheureux jeune homme a expiré sans avoir repris connaissance.

ITINÉRAIRE DE M^{gr} L'ÉVÊQUE POUR LA VISITE DE SON DIOCÈSE EN 1887

Les dates qui figurent au présent itinéraire indiquent les jours où la confirmation sera donnée. La réception a lieu la veille, à 5 heures du soir, dans la paroisse indiquée en italiques, la première après la date. Les autres noms sont ceux des paroisses qui doivent se rendre au lieu de la Station épiscopale, pour les cérémonies de la confirmation. Sauf les exceptions qui seraient commandées par les circonstances, la messe de Monseigneur commencera chaque jour à 8 heures précises et sera suivie de la confirmation.

Samedi 16 avril. — *Départ d'Angers.*

Dimanche 17. — *Les Rosiers, Saint-Clément, Genes.*

Lundi 18. — *Vivy, Neuillé.* — A 3 heures et demie, La Breille.

Mardi 19. — *Brain-sur-Allonnes, Allonnes, Russé.* — A 3 heures, Varennes-sous-Montsoreau.

Mercredi 20. — *Saint-Lambert-des-Levés, Saint-Martin.*

Judi 21. — SAUMUR, Nantilly, La Visitation, Saint-Nicolas, Saint-Pierre, Dampierre, Bagneux, Villebernier. — A 3 heures et demie, Turquant, Parnay, Souzay.

Vendredi 22. — *Fontevault, Montsoreau.*

Samedi 23. — *Varrains, Chacé, Saint-Cyr.* — A 3 heures, Distré.

Dimanche 24. — *Epiéds, Antoigné, Brézé, Saint-Just.* — A 3 heures, Montreuil-Bellay, Méron.

Lundi 25. — *Le Vaudelnay, Brossay, Le Puy, Saint-Macaire.* — A 3 heures, Cizay, Courchamps, Le Coudray.

Mardi 26. — *DOUÉ, Saint-Pierre, Notre-Dame, Douces, Soulangier, Les Verchers, Concourson.*

Mercredi 27. — *Denxé, Louresse.* — A 3 heures et demie, Forges.

Judi 28. — *Meigné, Rou, Les Ulmes.* — A 3 heures et demie, Verrie.

Vendredi 29. — *Les Tuffeaux, Cunault, Milly, Saint-Hilaire-Saint-Florent.*

Retour à Angers

Sa Grandeur sera accompagnée de M^{gr} Chesneau, vicaire-général, et de M. l'abbé Pinier, secrétaire.

Concert de l'Harmonie Saumuroise

Dimanche 17 avril 1887, à 8 heures, Grand Concert offert à MM. les Souscripteurs par l'Harmonie Saumuroise, sous la direction de M. GOUBEAULT, ex-violon solo de l'Association artistique d'Angers, avec les concours de: M^{lle} Georgette Thirion, chanteuse légère; — M. PELLEGRIN, hautbois solo de la Garde Républicaine, 1^{er} prix du Conservatoire; — M.

DANIÈRE, baryton; — MM. GOUBEAULT et RENAULT, violonistes; — M. LAFFAGE, accompagnateur, — et plusieurs Amateurs de la ville.

Voici le programme de ce Concert:

1^{re} PARTIE

1. *Une nuit à Grenade*, fantaisie, par l'Harmonie Saumuroise (Bour).

2. *Madame Favart*, romance, par M. DANIERRE (LECOQ).

3. Solo de Concours, exécuté au Conservatoire par M. PELLEGRIN, 1^{er} prix (COLLIN).

4. *L'Enfant qui rêve*, bluettes, poésie chantée par M^{lle} G. THIRION (LAFFAGE).

5. *Les Joies matrimoniales*, monologue, par M. G... (GRENET).

6. Symphonie pour deux violons, exécutée par MM. GOUBEAULT et RENAULT (ALLARD).

7. *Si j'étais si Bébé qu'ça*, poésie (LAFFAGE).

2^e PARTIE

1. *Caprice*, valse, avec variations de clarinette exécutées par M. MURAY (MAXEUR).

Pendant cette Valse, une Quête sera faite.

2. *La Cueillette du Bon Dieu*, idyllette, chantée par M^{lle} THIRION (LAFFAGE).

3. Fantaisie originale sur le hautbois, exécutée par son auteur (PELLEGRIN).

4. *Chanson des Peupliers*, chantée par M. DANIERRE (DORIA).

5. Morceaux de xilophone: A *Marche des Ménétriers*, B *Tapotte*, polka, exécutés par M. LAFFAGE, directeur de la Sainte-Cécile.

6. *Réverie*, pour violon, exécutée par M. GOUBEAULT (VIEUXTEMPS).

7. *Paola et Piéto*, opérette.

Paola... M^{lle} THIRION. | Piéto... M. DANIERRE.

8. *Michel Bléger*, allégo, par l'Harmonie Saumuroise (BLIN).

AVIS. — M. COURANT recevra dès aujourd'hui de nouvelles souscriptions.

Pour les non souscripteurs, le prix est celui des places de l'opéra.

Le Président, CARICHOU.

ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

L'assemblée de Saint-Florent aura lieu le dimanche 24 courant, veille de la Saint-Marc, pour ne pas se trouver le même jour que l'assemblée de la Croix-Verte, le dimanche suivant, 1^{er} mai.

LES CHEVAUX DE L'OUEST

Le journal *l'Entraîneur* consacre au Concours hippique de Nantes un article du comte de Montigny, qu'on lira avec intérêt:

« Cette réunion hippique offre chaque année un intérêt nouveau, parce qu'elle est de nature à donner une idée précise du niveau de la production des départements de la Vendée, de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire. Ce centre chevalin fort important, et dont la signification pourrait s'accroître encore, si sa part aux encouragements était proportionnée au nombre et à la qualité de ses produits, vient de nous fournir une démonstration concluante de la richesse de son élevage et des ressources qu'elle peut assurer à la remonte de notre cavalerie.

» De l'avis unanime de MM. les officiers acheteurs, le cheval vendéen, comme celui de la Loire-Inférieure, possède toutes les qualités qu'on doit rechercher dans un cheval d'armes: résistance dans le travail, harmonie dans les allures, douceur de caractère jointe à l'énergie. Son dressage et son application aux divers services sont précoces; il franchit avec sûreté et au besoin de pied ferme les obstacles élevés et résistants, et devient en peu de temps un cheval de chasse inappréciable dans un pays aussi accidenté.

» Les chevaux du Maine-et-Loire, par suite de croisements fréquents avec le pur sang, révèlent souvent plus de distinction et de longueur dans les lignes. En résumé, les trois départements que nous venons de signaler sont, au point de vue qui nous préoccupe, une richesse pour la France. Il est donc regrettable à tous égards que la part du crédit des remontes attribuée aux acheteurs dans cette contrée soit aussi restreinte et aussi insuffisante pour garantir aux éleveurs l'écoulement de leurs jeunes chevaux.

Que résulte-t-il de la suspension ou de l'incertitude des opérations de MM. les officiers acheteurs? C'est que les éleveurs, contraints et forcés de trouver un débouché pour leurs chevaux, les vendent à des prix dérisoires aux marchands intermédiaires, qui, eux, les emmènent dans les milieux où la remonte, plus favorisée, achète sans hésitation et à des prix rémunérateurs.

Le marchand réalise ainsi le bénéfice qui devrait être la part de l'éleveur et l'encouragement dont il a besoin pour produire.

Il est évident que l'État, mal renseigné et subissant les influences et les sollicitations incessantes des députés de diverses circonscriptions, favorise les riches aux dépens des autres, et contribue inconsciemment au ralentissement du progrès et au découragement dont il est la triste conséquence.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ANGERS ET DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

MM. les cultivateurs maraîchers du département de Maine-et-Loire sont prévenus que des primes en argent seront distribuées par la Société d'horticulture aux jardins les mieux cultivés et les mieux tenus.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 15 mai. Elles devront être adressées à M. S. Millet, secrétaire de la Société, au Jardin fruitier, à Angers.

La commission chargée des visites passera dans les établissements le mardi 17 mai.

Les lauréats des précédents concours maraîchers et les cultivateurs ne faisant pas partie de la Société d'horticulture, seront admis à prendre part au concours de cette année.

LE SURMENAGE SCOLAIRE

La Société française d'hygiène a ouvert récemment un concours sur la question de la sédentarité et du surmenage dans les écoles, et des meilleurs moyens de remédier aux dangers qui peuvent en résulter.

Douze mémoires ont été envoyés à la Société et une commission vient d'être désignée pour juger les concurrents.

Cette commission, composée de vingt membres, a déjà tenu une première séance. Elle a nommé pour président M. le professeur Péter, de l'Académie de médecine, et pour vice-président M. Louis Urbach.

Les secrétaires rapporteurs sont MM. les docteurs Suffray et Moreau, de Tours, et MM. Charles Letort et Nicholson.

VALEURS DÉCLARÉES

Le Journal officiel du 10 avril promulgue une loi portant modification des boîtes de valeurs déclarées confiées à la Poste.

Les limites de dimension des boîtes de valeurs déclarées, fixées par l'article 8 de la loi du 25 janvier 1873 à 5 centimètres en hauteur, 8 centimètres en largeur et 10 centimètres en longueur, sont portées à 10 centimètres uniformément en tous sens.

TANCOIGNÉ. — Vendredi dernier, M. Étienne Onillon, cultivateur à Tancoigné, avait quitté son domicile pour quelques heures, en compagnie de sa famille. Quand il rentra, l'intérieur des appartements était en feu.

Aussitôt il appela ses voisins à son aide et, grâce à un travail actif, l'incendie fut assez facilement éteint.

Les pertes s'élèvent à 530 fr.

LOUDUN. — Par décision ministérielle, M. Picard, inspecteur primaire à Arnay-le-Duc, vient d'être nommé à Loudun, en remplacement de M. Fautras.

M. Legras a été nommé notaire à Loudun, en remplacement de M. Chicoteau, démissionnaire.

NIORT. — Le conseil municipal républicain de Niort a cru devoir, sur la motion de M. Louvier, renouveler le vœu formulé en 1884, et tendant à la laïcisation de l'hôpital-hospice de Niort :

« Quelle offense au bon sens ! Quelle témérité administrative, morale et financière ! dit la Revue de l'Ouest.

« Sans souci des vœux de la population, sans souci de l'avis des administrateurs, vous voulez, messieurs de la majorité, avoir aussi votre campagne de Frigolet et attacher votre nom à une mesure dont rien n'égalé l'odieuse.

« Eh ! bien, il faut aller jusqu'au bout, racoler des crocheteurs de serrure et partir en guerre contre de pauvres et pieuses filles qui ne vous répondront qu'en demandant à Dieu de vous pardonner.

« Pour votre entrée en campagne, nous vous recommandons une station au cimetière. Là, peut-être, vous inclinerez-vous devant le monument élevé, par la commune que vous prétendez représenter aujourd'hui, à la mémoire de ces saintes filles victimes de leur dévouement, mortes sur le champ de bataille le plus difficile de tous à affronter.

« Il y a quelques semaines à peine, lorsque la maladie terrible décimait le 11^e régiment de cuirassiers, messieurs les conseillers, êtes-vous allés à l'hospice ?

« Monsieur Louvier, êtes-vous allé dans ces salles infestées par le mal ? Y avez-vous vu ces pieuses filles agenouillées au chevet de nos soldats malades, les disputant à la mort, leur prodiguant des soins que ne donneront jamais des mains mercenaires ? Y êtes-vous allé ? et ce jour-là auriez-vous proposé de les chasser ? Si vous l'aviez osé, les mourants se seraient levés pour vous maudire.

« Général, officiers et soldats, tous membres de la même famille, y venaient, eux, chaque jour, pour soutenir les courages et parler d'espérance à leurs frères d'armes, que les Sœurs disputaient à l'épidémie. Interrogez-les, messieurs, voilà vos juges !

« Si votre vœu doit recevoir une sanction, ce jour-là, messieurs les laïciseurs, l'indignation groupera à la porte de l'hospice les hommes de cœur appartenant à tous les partis, les riches et les pauvres, les vieillards, les femmes et les enfants, pour une solennelle et populaire protestation, pour une ovation triomphale à vos saintes victimes. »

LA CANTINIÈRE DU 32^e DE LIGNE

Le 32^e de ligne, qui tient garnison à Tours et à Châtelleraut, a compté parmi ceux des siens qui ont reçu la croix de la Légion-d'Honneur, Annette Drevon, cantinière au

2^e zouaves d'abord, passée en 1870 au 32^e de ligne.

Voici en quelle circonstance Annette Drevon fut décorée à la bataille de Magenta. Deux soldats autrichiens s'étaient emparés du drapeau du régiment. Annette fond sur eux, et avant qu'ils se fussent rendu compte de l'assaut, tous deux tombèrent, l'un mort, l'autre blessé. Elle arrache le drapeau de la main crispée qui le tenait et le rapporte triomphante au milieu des balles.

En 1870, elle est au 32^e de ligne. Dans une rue de Thionville, Annette se croise avec un soldat bavarois. Celui-ci la raille, l'insulte ; elle riposte, le Tudesque lève le fourreau de sa baïonnette et va la frapper. Annette perd patience, elle tire son revolver, fait feu, le Bavarois tombe mort.

Annette passe en conseil de guerre ; elle est condamnée à mort, mais le prince Frédéric-Charles, rendant hommage à son courage, biffe la sentence de la pointe de son épée.

Annette Drevon a quitté l'armée et est devenue dame de la Halle.

Elle est née en 1826, à Clermont-Ferrand.

ATTAQUE D'UNE VOITURE

Un étameur ambulante se trouvant entre La Guerche et la minoterie de Rives (Cher), appartenant à M. Conti, rencontra deux individus qui lui demandèrent l'heure. Ne se défiant de rien, il approcha sa montre de la lanterne de sa voiture. Au même instant, l'un des inconnus serra la mécanique pour arrêter le véhicule, l'autre coupa les guides. L'étameur alors desserrant la mécanique, malgré la résistance des individus, fouetta vigoureusement son cheval, qui prit la course, le sauvant ainsi de ces brigands. Arrivé chez M. Martin, maître d'hôtel à Rives, notre homme tomba évanoui.

La justice informe.

Autographes comiques.

Je pourrais citer plus d'un homme politique dont la tête ferait bien un camée
LÉON.

Un véhicule auquel je n'ai jamais pu m'habituer, c'est le cab
BRIOLLET.

Toutes les bonnes ne font pas danser l'anse du panier, en général, elles ne demandent que leur dû
MANET.

Il ne doit pas être agréable de rester longtemps à l'hôtel
DIEU.

M^{me} *** vient de faire un héritage de deux millions, elle est très heureuse et rit
THIERS.

Au nouvel Opéra, il faut être placé aux fauteuils d'orchestre pour bien voir
LASSALLE.

L'Union des Propriétaires de Nice, dont le siège social est à Nice, 9, place de l'Hôpital, et le dépôt de ses produits à Paris, 40, avenue de l'Opéra, nous prie d'informer les

amateurs d'Huile d'Olive supérieure, qu'elle vient de mettre en dépôt, à l'Épicerie Centrale de Saumur, des bonbonnes de 5 et 10 kilos (scellées au départ comme garantie d'authenticité) qui y seront vendues sans augmentation de prix.

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.
PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
PALAIS-ROYAL Lunettes et pinces-nez, étuis.
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

SOURDS qui placez dans vos oreilles des cornets auriculaires acoustiques, microscopiques, tympan, tubes artificiels, etc., vous aggravez la surdité et deviendrez incurables. La surdité est rapidement guérie par la méthode RAMOGNINO qui a obtenu des milliers de cures. Preuves incontestables. Vient d'être guéris : MM. Henri de Mazonod, au Plessis (Seine-et-Marne), d'une surdité de 40 ans ; Fourdrignier, Ul., à Etrenoy, d'une de 15 ans ; Vincent, épicière à Sotteville-les-Rouen, d'une de 13 ans ; Thiriet, A., à Demange-aux-Eaux, d'une de 21 ans ; Sœur St-Fulgence, supérieure à l'hospice de Buzançais (Indre), vient d'être guérie de surdité, etc. Conseils gratuits. Ecrire au directeur de l'Institut humanitaire des Sourds, à Marseille.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Théâtre de Saumur

Tournée M.-DELTÉRAZ.

MARDI 19 avril 1887,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

De l'immense succès parisien

NUMA ROUMESTAN

Comédie nouvelle en 5 actes, en prose, de M. Alphonse DAUDET.

M^{me} Elmira Arly, de l'Odéon. — M. Léon Dorfer, du Châtelet. — M^{lle} Andrée Bourgeois, de la Renaissance. — M^{me} Heymann, du Gymnase. — M^{lle} Suzanne de Sévéc, du Gymnase. — M^{me} Roque de Villiers, de Cluny. — M. Lalong, de la Renaissance. — M. Walter, du Vaudeville. — M. Debray, du Châtelet. — M. Malbert, de l'Odéon. — M. V. Erbas, de l'Odéon.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

RUSSES ET FRANÇAIS

Récit d'un Officier russe (1)

I

Mon oncle Patrice Kadrof, officier dans les armées du Czar et ardent ami de la France, avait, parmi ses campagnes, une prédilection particulière pour la guerre de Crimée.

Lancé sur son sujet favori, il ne tarissait plus, et nous passions, le soir, des heures et des heures à écouter cette parole incisive et brève qui évoquait d'un mot les grands souvenirs, et peignait avec une image grandiose ou brutale les scènes d'héroïsme et de tuerie, où le sang de la France, mêlé au sang russe, avait coulé à flots.

« Tenez, nous disait-il un jour, fermez les yeux un instant et transportez-vous là-bas... Voyez-vous cette ville sur des roches blanches brûlées par le soleil ?

« C'est Sébastopol.
« Partout des collines crayeuses taillées à pic, un horizon immense, une campagne aride et sé-

rière... On ne s'amuse pas ici, on bataille.

« Un pied sur chaque baie, terne comme si elle avait revêtu, par orgueil national, la tunique grise de nos soldats, la cité guerrière surveille le Bosphore d'un œil jaloux et semble toujours rêver qu'elle emporte, à la pointe d'une baïonnette, le croissant d'or de Sainte-Sophie.

« Ah ! mes amis, qu'il y faisait bon dans cette forteresse hérissée de canons, tandis que les frégates françaises s'approchaient, et que du haut de nos bastions nous apercevions déjà, à travers les brumes légères de la mer Noire, flotter vos trois couleurs !

« Mais ici, très franchement, se place pour moi une tristesse, et l'oncle Patrice, mes enfants, vous demande d'ouvrir une parenthèse :
« En Russie, en général, on aime la France. Votre pays nous inspire une sympathie réelle et nous n'éprouvons à votre égard, — quelle nation pourrait en dire autant ? — ni envie, ni rancune, ni jalousie. Il y a entre nous un lien invisible, une fraternité latente.

« Pour ma part, ajoutait l'oncle Patrice, cette déclaration de guerre m'avait atterré en brisant une chère espérance : Henri Brunet, un ami d'enfance, officier français comme j'étais officier russe, devait épouser ma sœur au printemps suivant. Nous avions fait nos études ensemble, dans un collège de Paris. Son père, négociant, établi à

Odessa depuis trente ans, était attaché à sa patrie adoptive presque autant qu'à son pays natal.

« Ma mère et ma sœur habitaient à Sébastopol même, à deux pas de la tour de l'Amirauté, un joli cottage, construit par mon père, dans un coin riant et ombreux de la ville militaire.

« Un matin, à l'heure du déjeuner, Henry entra précipitamment chez nous. Olga chantait ; elle s'arrêta, le sourire aux lèvres, pour souhaiter la bienvenue à son fiancé. Penché sur mon bureau, j'achevais une lettre, le dos tourné à la porte.

« — Eh bien ! dis-je en riant, déjeunes-tu avec nous, Henry ?

« Il balbutia :
« Patrice ! Patrice ! quel malheur !

« Sa voix était méconnaissable.
« Je me levai d'un bond.

« — Qu'y a-t-il ? Es-tu malade ? Ton père ?...
« Il secoua la tête, regardant Olga sans parler.

« Il était pâle et ses lèvres tremblaient.

« — Explique-toi donc, criai-je impatienté. Tu nous effraies, ma parole !

« Un flot de sang empourpra son visage bouleversé.

« — La guerre est déclarée, dit-il, d'une voix sourde.

« — La guerre !...
« — Oui, la guerre entre la France et la Rus-

sie. Le Czar envoie déjà des troupes dans les provinces danubiennes. Les insolences de votre prince Menschikoff ne peuvent plus se supporter ; d'ailleurs, il vient de quitter Constantinople. Bref, sous la forme d'une rivalité religieuse, les exigences de la Russie soulèvent une question d'influence politique de la plus haute gravité.

« — Et alors ? demandai-je, cherchant à deviner la pensée de mon ami.

« — Alors, répondit-il sans hésiter et avec une certaine raideur, je pars ce soir pour Paris. Mon régiment est là-bas, je vais le rejoindre.

« — Et... tu viendras tirer sur moi !
« — Peut-être !

« — Et moi, Henry ? dit Olga d'un ton brisé.
« Henry tressaillit, puis pâlit de nouveau.

« Il murmura, la tête baissée :

« — Pardonnez-moi, je souffre aussi, je souffre beaucoup... Mais le devoir a ses exigences. Avant l'amour, il y a la Patrie... Adieu... Adieu... Patrice...

« Ma sœur essuya rapidement ses larmes, disant :

« — Eh bien, non ! Je ne veux pas de votre adieu, Henry ! Je ne vous rends pas votre parole ! Parce qu'il pleit à deux souverains de se quereller sur une question de préséance, pouvons-nous, du jour au lendemain, nous haïr pour cela ? Allez vous battre, soit ! Faites votre métier de soldat comme mon frère va faire le sien... mais la paix signée, revenez vite. Je vous attendrai, et nul mauvais souvenir ne sera entre nous...
(A suivre.)

MARIE DE BESNERAY.

(1) Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. HUBERT, greffier de Justice de Paix à Saumur, ayant cessé ses fonctions et étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente publication conformément à la loi. (99)

Etude de M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 17 avril, à une heure,

En l'étude de M^e BRAC.

I.

MAISON, à Saumur, rue de l'Île-Neuve, 18.

II.

PROPRIÉTÉ, au Bois-Brard, commune de Saint-Florent, comprenant : 2 maisons se tenant, avec jardin clos de murs, le tout contenant 8 ares 25 centiares.

III.

15 ARES ENVIRON DE VIGNE, au Clos-Bonnet, avec grotte en bon état et bassin.

Appartenant à M^{me} JAHAN et à son fils.

Voir les affiches.

S'adresser sur les lieux pour visiter.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue d'Alsace.

S'adresser à M. BESNARD-NEUSTEDT, qui l'habite. (253)

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON

Rue Dacier, n° 28.

S'adresser à M. LECOR, avoué, rue du Temple, n° 14. (226)

MAISON A LOUER

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, rue Saint-Nicolas. (160)

Etudes de M^{es} CHAPIN et BOURRON, notaires à Angers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En la salle de la mairie de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, canton de Chemillé (Maine-et-Loire).

Le dimanche 1^{er} mai 1887, à une heure de relevée,

Par le ministère de M^{es} DABURON et BOURRON, notaires à Angers, ledit M^e DABURON commis à la vacance de l'étude de M^e CHAPIN, décédé, notaire à Angers,

LES DOMAINES

CI-APRÈS,

Situés sur la commune de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde.

§ 1^{er}. Le domaine de la Penollière, divisé en deux exploitations, contenant ensemble..... H. A. C. 80 96 32

§ 2^e. Le domaine des Hayes, contenant..... 26 77 40

§ 3^e. Le domaine de Saint-René, contenant..... 28 13 50

§ 4^e. Le domaine des Lantraies, divisé en deux exploitations, contenant ensemble..... 38 67 60

§ 5^e. Le Pré-du-Pâtis-Froid, détaché du domaine des Lantraies, contenant..... 1 16 »

§ 6^e. Et le domaine des Houx, divisé en deux exploitations, contenant ensemble..... 72 88 70

Total de la contenance. 250 59 52

Tous ces domaines sont bien cultivés et en excellent rapport.

S'adresser, pour visiter, aux fermiers;

Et, pour tous renseignements, à M. CRUPIN, maire de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, ou à M^e DABURON, notaire à Angers, dépositaire des titres de propriété, ou à M^e BOURRON, notaire en la même ville, ledit M^e DABURON commis à la vacance de l'étude de M^e CHAPIN, décédé, notaire à Angers. (247)

ON DEMANDE un apprenti pour Bonneterie, Mercerie. Maison P. FOUCHER. (248)

M^e BELDENT, notaire à Noyant, demande un expéditionnaire.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de maladie,

Une bonne Boulangerie

Située à Ingrandes (Indre-et-Loire),

Seule dans la commune, employant 55 culasses de farine par mois.

LONG BAIL

S'adresser, pour renseignements, à M^e GABILLON, notaire à Ingrandes.

A CÉDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame,

Près la Poste.

S'adresser au bureau du journal.

BOULANGERIE VIENNOISE

BECHEZELLE-ROBIN

67, quai de Limoges, 67

Panification Française et Etrangère
Entrepôt de Son et de Levure.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE

et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Selmes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

L'Onguent Souverain de A. PAJOT

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais ; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage ; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

Presque pour rien !

Nous envoyons à tout le monde, aussi longtemps que le stock n'est pas épuisé, un magnifique service de table en argent imité, d'une blancheur inaltérable et inusable au prix de 25 fr., franco dans toute la France.

6 couteaux avec excellentes lames en acier.
12 (6 cuillères à café et 6 cuillères à moka).
12 (6 coquetiers magnifiques et 6 cuillères à œufs).
6 (porte-couteaux).
2 (1 louche et 1 cuillère à lait).

2 (1 sucrier et 1 théière).
2 candélabres de salon d'un bel effet.

66 pièces. — Ces 66 pièces, dont la valeur était de 100 fr. précédemment, pour seulement 20 fr. — Si la marchandise ne convenait pas, l'argent serait retourné de suite ; toute commande peut donc être faite en confiance. — Poudre à nettoyer, 25 cent. le paquet ; envoi contre remboursement ou au comptant. Adresser les commandes à la

Maison universelle d'exportation de S. Klekner à Vienne, Hernalis 98.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts.

6 chaises, au choix... 375 fr. net.

La même avec buffet grande taille... 440 fr. net.

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 AVRIL 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	81 12	81 10	Est	805	805	Obligations.			Gaz parisien	523	523
3 % amortissable	84 40	84 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1273 75	1277 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	524 25	523	Est	385	385
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1162 50	1157 50	— 1865, 4 %	520	521	Midi	398 50	399
4 1/2 %	103 97	103 97	Nord	1525	1522 50	— 1869, 3 %	411	412	Nord	398	399
4 1/2 % (nouveau)	109 70	109 80	Orléans	1307 50	1315	— 1871, 4 %	399	398	Orléans	394	393 25
Obligations du Trésor	512	508	Ouest	871 25	867 50	— 1875, 4 %	523 50	524	Ouest	390	390
Banque de France	4150	—	Compagnie parisienne du Gaz	1395	1385	— 1876, 4 %	523 75	522 75	Paris-Lyon-Méditerranée	587 50	587 50
Société Générale	457 50	457 50	Canal de Suez	2050	2045	Bons de liquid. Ville de Paris	534	534 50	Paris-Bourbonnais	388	387 50
Comptoir d'escompte	1002 50	1005	C. gén. Transatlantique	517 50	520	Obligat. communales 1879	477	476 50	Canal de Suez	583 25	585
Crédit Lyonnais	555	553 50	Russe 5 0/0 1870	98 25	98 50	Obligat. foncières 1879 3 %	484 75	485			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1385	1377 50				Obligat. foncières 1 83 3 %	379 75	379 25			
Crédit mobilier	288 75	287 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE LÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ							SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.								
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir			
Saumur (orl.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16	8 34	Saumur (orl.)	6 53	»	4 16	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	11 5			
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30	Saumur (état)	»	6 50	8 31	4 13	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»		
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26	8 43	Nantilly	»	7 03	8 37	4 26	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»		
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil (a)	»	7 29	9 10	4 52	9 08	Vernantes	»	8 32	12 31	»	3 40	6 14	»	
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11	»	4 39	8 56	— (dép.)	»	7 34	9 29	5	»	Noyant-Méon	»	8 59	12 59	»	3 11	4 04	6 38	11 43
Montreuil (a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52	9 08	le Vaudelnay	»	7 45	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32		
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58	9 11	Baugé	»	7 56	9 50	5 20	5 44	Doué	»	8 05	9 57	5 27	6 20	10 31		
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23	9 37															
Loudun	»	8 10	»	3 16	2 52	»	9 52															
Poitiers	»	10 33	»	10 40	»	5	12 12															

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS								SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	3 03	6 55	9 12	1 13	3 31	7 14	10 40	Saumur	3 27	8 22	9 37	12 48	4 34	6 56	10 24
St-Martin	»	7 08	9 26	1 25	»	7 27	»	Varennes	»	8 35	9 48	1 01	4 48	7 09	»
St-Clément	»	7 15	9 33	1 35	»	7 34	»	Port-Boulet	3 52	8 45	9 57	1 12	4 59	7 23	10 42
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 38	»	7 41	»	La Chapelle	»	9	»	1 24	5 17	7 33	»
La Ménitré	3 31	7 35	9 52	1 48	3 54	7 50	11 14	Langeais	4 26	9 29	10 19	1 52	5 30	8 09	11 41
Angers	3 58	8 23	10 41	2 30	4 19	8 34	11 47	Tours	5 05	10 12	11 04	2 36	6 40	8 45	11 45

COFFRE-FORT

MAISON HAFFNER AÎNÉ

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire.

PAUL GODET

IMPRIMEUR, SAUMUR.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.